Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-200054880-20260413-2026_36-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC

Date de convocation :
2 avril 2026

Convocation affichée le :
2 avril 2026

Compte rendu affiché le :
10 avril 2026

Nombre de membres :

Effectif légal : **19**

En exercice : **19**

Présents : **17**

Votants : **17**

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac, s'est réuni à la mairie en séance publique, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Fabrice HERVIOU, Maire de la commune de La Chapelle du Lou du Lac.

Etaient présents :
HERVIOU Fabrice, HERVIOU Patrick, BOUILLET Isabelle, ROUAULT Yves, POTTIER Isabelle, GAUTIER Alain, DENIZAN Bertrand, LOUISFERT-GAUTIER Sandrine, VISSET Cécile, BUSSON Sylvain, POULAIN Alan, DAY Estelle, LEFEUVRE Olivier, PERCHEREL Linda, SAUDRAIS Marina, DESPRES Nadège, AUVÉ Fabrice

Etaient Excusés : EON Marie-Noëlle,
Absents : DAUGAN Yannick,

Un scrutin a eu lieu, Madame Nadège DESPRES, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : désignation d'un nouveau correspondant élu au COS BREIZH (2026-36)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le renouvellement du conseil municipal de La Chapelle du Lou du Lac entraine la désignation d'un nouveau correspondant élu au COS Breizh.

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée pour la désignation d'un nouveau correspondant élu de la commune au sein de cette structure.

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,
- Nomme Monsieur Fabrice HERVIOU correspondant élu de la commune de La Chapelle du Lou du Lac au Cos Breizh.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Le Maire
Fabrice HERVIOU

Transmis au représentant de l'état le : 10/04/2026 Reçue en Préfecture le : Notifiée le :	Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L2131.1 du Code Général des Collectivités Territoriales. A la Chapelle du Lou du Lac, le 10/04/2026